|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **ANNEXE 7** |  | ***Attendre les instructions*** | |
| **DOSSIER LATENDRESSE :** GRILLE D’OBSERVATION –  ENTREVUE (pour l’étudiant-observateur) |  |
|
|  |  |

**Cochez la case si l’étudiant-stagiaire a posé le geste requis.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| PRISE DE CONTACT | | | |
| **TECHNIQUES DE COMMUNICATION** |  | STRUCTURE DE L’ENTREVUE |  |
| **L’étudiant-stagiaire :**  ❖ s’est-il nommé ? Oui, mais pas son nom  ❖ a-t-il brisé la glace ?  Aller chercher une collègue.  Qu’est-ce qui se passe à la maison ? |  | **L’étudiant-stagiaire :**  ❖ **a-t-il déterminé brièvement les besoins de la cliente?**  ¤ La cliente souhaite rompre avec son conjoint de façon compatible avec ses convictions religieuses.  Intention de la cliente en venant consulter. Le divorce n’est pas une option. |  |
| CORPS DE L’ENTREVUE | | | |
| ❖ a-t-il utilisé adéquatement l’approche directive durant le corps de l’entrevue?  ❖ a-t-il utilisé adéquatement les questions fer­mées afin d’obtenir des réponses précises à ses questions?  Est-ce que vous travaillez ? Est-ce que vous avez une indépendance financière ? Admissible à l’Aide juridique  ❖ a-t-il utilisé les questions ouvertes au moment opportun afin d’obtenir des réponses sur un nouveau sujet?  Est-ce que d’autres options seraient possibles et qui conviennent à vos convictions ?  Est-ce que vous avez signer des contrats ? Juste une convention notarié  Questions sur sa sœur, son âge, sa condition physique.  Questions sur sa condition physique particulière.  ❖ a-t-il utilisé adéquatement la clarification lorsque les informations livrées par le client requéraient des précisions?  Contrat d’exclusion de …. Vous me dites que vous êtes exclu et que vous  Si je comprends bien, le divorce ne serait pas une option.  ❖ a-t-il su observer et interpréter adéquatement le langage non verbal de la cliente? |  | ❖ **a-t-il déterminé le problème de la cliente?**  ¤ Privilégier la séparation de corps plutôt qu’un divorce afin de résoudre le dilemme moral de la cliente.  Option de la séparation de corps : ok   * Pension alimentaire en attendant tout autre procédure (art. 502 et 511 C.c.Q.) * Somme aliment une somme globale (511 et 589 C.c.Q.) * Exiger l’exécution de la donation en vif (art. 510 C.c.Q.) * Provision pour frais si pas admissible à l’AJ (588, al.2 et 502 C.c.Q.) pour payer les frais d’avocat * Droit d’usage la résidence pendant temporairement (500, al.1 C.c.Q.), mais pas au fond (410). Ici, va rester chez sa sœur * Demander la propriété des meubles (410, al.1 C.c.Q.) * Pas une possibilité d’invoquer la lésion pour la convention notariée (art. 424 C.c.Q.)   ¤ Prendre des mesures qui permettent à la cliente de protéger sa santé et sa sécurité, et ce, avant et au cours des procédures.   * S’installer avec sa sœur   NOTA : l’étudiant-stagiaire qui a bien conduit l’entrevue devrait avoir bien perçu les besoins du client (au-delà du problème), cela de façon à envisager éventuellement des solutions qui répondent à ses besoins (si cela est possible et si ces besoins sont légitimes). |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| CORPS DE L’ENTREVUE (suite) | | | |
| **TECHNIQUES DE COMMUNICATION (suite)** |  | STRUCTURE DE L’ENTREVUE (suite) |  |
| ❖ est-il redevenu non directif lorsqu’un nouveau sujet a été abordé, afin de laisser la cliente exprimer ses besoins?  ❖ a-t-il laissé la cliente s’exprimer sans l’interrompre lorsqu’elle parlait de ses besoins?  Couper une fois, mais s’est excusé : quand elle a dit qu’elle avait trois fils. |  | ❖ **a-t-il, par ses questions, déterminé les éléments de fait et les documents nécessaires?**  ¤ les réactions du mari :    Précisions sur la situation de violence et le tempérament du mari pour mieux décider :  \* de la façon dont l’annonce d’une séparation ou d’un recours sera faite;  \* de la manière de quitter le domicile conjugal, subrepticement ou ouvertement;  \* de l’endroit où elle se réfugiera, possiblement chez sa sœur Jeanne d’Arc;  ¤ déterminer une méthode d’accompagnement de la cliente tout au long du dossier.  ¤ analyser la convention notariée d’exclusion du patrimoine familial signée par les parties.  ¤ documents : contrat de mariage, documents financiers du défendeur en vue d’établir sa capacité de payer, convention notariée d’exclusion du patrimoine familial.  **Quitter la résidence et déménager avant d’envoyer la demande pour éviter toute réaction d’imprévisibilité.**  ❖ **a-t-il obtenu, entre autres, l’information requise pour déterminer :**  ¤ le choix du recours compte tenu du dilemme moral de la demanderesse;  ¤ les stratégies d’annonce de la prise de décision au mari et/ou du recours à l’encontre du défendeur;  ¤ l’aide à la cliente dans son cheminement avant et pendant la démarche judiciaire. |  |
| ❖ a-t-il fait montre d’écoute active (assentiment, hochement de tête, ...)?  ❖ a-t-il confronté la cliente au moment opportun, soit lorsque la cliente livrait des informations contradictoires ou inexactes? |  | ❖ **a-t-il effectué la recherche des faits de façon ordonnée?** |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| CHOIX D’UNE SOLUTION | | | |
| **TECHNIQUES DE COMMUNICATION (suite)**  ❖a-t-il résumé adéquatement et obtenu l’assen­timent de la cliente sur ce résumé?  ❖ a-t-il négocié adéquatement une solution avec la cliente, en tenant compte de ses besoins?  ❖ a-t-il confronté la cliente au fait qu’il ne lui appartenait pas d’assumer la décision finale? |  | **STRUCTURE DE L’ENTREVUE (suite)**  Pour votre information |  |
| ❖ **a-t-il déterminé les solutions et les a-t-il pré­sentées à la cliente?**  ¤ Compte tenu des objectifs et des convictions de la cliente, un recours en séparation de corps est à privilégier. OUI  ¤ En fonction des précisions données par la cliente sur la situation de violence, quitter le domicile préalablement à l’émission d’un recours en séparation de corps. OUI  ¤ l’avocat a-t-il suggéré le recours à l’aide juridique après avoir vérifié l’admissibilité de la cliente? OUI  ❖ **a-t-il discuté des possibilités de médiation? (s’il y a lieu)**  ¤ Médiation n’est ni obligatoire ni appropriée dans les circonstances (violence) (art. 417, al. 2 C.p.c.).  ❖ **a-t-il obtenu les informations et les documents requis pour intenter les procédures judiciaires?**  ¤ Adresse du défendeur (pour savoir où signifier les procédures) : art. 45 C.p.c.  ❖ **s’il manquait des informations, a-t-il déterminé la nature de ces informations et le moment pour les fournir?** |  |
| LA FIN DE L’ENTREVUE | | | |
| ❖a-t-il clos l’entrevue de façon adéquate (dispo­nibilité et date du prochain contact)?  **Tout au long de l’entrevue**  **L’étudiant-stagiaire :**  ❖a-t-il pris des notes adéquatement?  ❖a-t-il eu une position physique adéquate? |  | ❖ **a-t-il précisé son mandat?**  ❖ **a-t-il expliqué adéquatement le suivi du dossier?**   * Revoir bientôt : vendredi vendredi * Vérifier l’admissibilité à l’AJ |  |